

# Sentes des Vaux et de la Vaire



Randonnée n°4208226

Une randonnée proposée par HNS 25220

Parcours en forêt dont la priorité est donnée à la légèreté. Temps d'efforts très courts. Cette promenade, très *confortable* permet au(x) randonneur(s) d'apprécier les sentiers en lisière de forêt, la souplesse du sol en sous-bois et d'envisager une rencontre avec des sangliers et cervidés. Rapaces visibles dans les zones dégagées vers le Milieu des Vaux, principalement faucons et milans. Nombreuses essences de bois sur l'ensemble du parcours.

<b>Durée :</b>	2h25	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	7.74km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	83m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	74m		
<b>Point haut :</b>	326m	<b>Commune :</b>	Thise (25220)
<b>Point bas :</b>	252m		

## Description

Se garer au parking du Presbytère, proche de l'église de Thise.

**(D/A)** Quitter Thise en tournant le dos à l'église et en prenant le Chemin des Vaux sur 150 m environ.

**(1)** Laisser le Chemin des Vaux pour un sentier empierré sur la gauche, en crapahutant vers la Croix en métal du calvaire, déjà visible sur sa butte. Le cheminement s'effectue sur quelques cailloux saillants mais sans difficulté, sous les feuillages, donnant déjà un sentiment de bien-être.

Retrouver le Chemin des Vaux précédemment abandonné, le suivre à gauche en croisant la Rue des Prés de Vaux qu'il conviendra de laisser sur votre droite. Poursuivre tout droit vers le parking de Notre-Dame de la Libération (visite en A/R possible, voir panneauutage sur place) et le Centre équestre du Moray.

Serrer à gauche sur le chemin carrossable en lisière de forêt et le poursuivre jusqu'à l'aire de pique-nique, dite *des Écureuils* (potentiel parking). Une table-banc, un point de cuisson de plein air et un panneau descriptif du sentier forestier pédagogique balisé (*13 essences de bois*) sont alors proposés au(x) promeneur(s). S'assurer en toute sécurité des possibilités (saison, météorologie, etc.) pour toute utilisation. Laisser le site propre.

La balade se poursuit vers les Brousses, toujours en lisière de forêt sur le bien nommé Chemin de la Lisière (marquage Bleu-Jaune) en direction de la Place des Faisans (potentiel parking). C'est un cul-de-sac pour les véhicules autres que forestiers.

**(2)** Le promeneur fait alors face à l'Est à trois pistes : l'une à gauche, montante, avec une barrière ; une seconde à sa droite, en bordure de forêt et une dernière, la plus à droite, qui pénètre en sous-bois. Prendre cette dernière, continuer droit devant sur une piste rendue souple par la terre et les aiguilles de résineux. Immédiatement, l'ambiance feutrée des sous-bois et les odeurs de forêt vont combler le randonneur.

Laisser sur la droite le premier layon partant Sud-Sud Est. Sur la sente principale, un point d'eau caractéristique alimente les divers animaux des lieux (nombreuses traces).

Continuer tranquillement en écoutant les bruits de la forêt jusqu'à une nouvelle jonction, après une courte descente empierrée. Laisser le sentier de droite pour cheminer jusqu'au prochain carrefour de pistes, identifié sur la gauche par une borne.

## Points de passages

- D/A Parking du Presbytère - Église Saint-Hilaire (Thise)**  
N 47.284041° / E 6.081812° - alt. 274m - km 0
- 1 Carrefour de la boucle**  
N 47.283837° / E 6.084043° - alt. 285m - km 0.17
- 2 Carrefour**  
N 47.292483° / E 6.096703° - alt. 323m - km 1.62
- 3 Carrefour de pistes avec borne**  
N 47.296936° / E 6.105672° - alt. 315m - km 2.53
- 4 Lisière de bois**  
N 47.295451° / E 6.108719° - alt. 309m - km 2.87
- 5 Carrefour de pistes**  
N 47.294229° / E 6.103398° - alt. 308m - km 3.3
- 6 Aire de pique-nique**  
N 47.280169° / E 6.103913° - alt. 292m - km 4.92
- 7 Rue de la Vaire**  
N 47.275394° / E 6.103098° - alt. 260m - km 5.48
- 8 Chemin du Château - Rue de Beaupré**  
N 47.281974° / E 6.089322° - alt. 257m - km 7.08
- A D/A Parking du Presbytère - Église Saint-Hilaire (Thise)**  
N 47.283982° / E 6.082026° - alt. 275m - km 7.74

- (3) Descendre alors à droite à 45° sur un beau layon entouré de quelques bouquets de pins et d'épicéas, jusqu'à la lisière du bois.
- (4) Bifurquer à droite en épingle tout en longeant la lisière pendant quelques centaines de mètres jusqu'à croiser plusieurs belles pistes à proximité du point coté 306.
- (5) Opter pour celle de gauche, en changeant d'orientation vers le Sud. Remonter tout droit sur ce gros layon jusqu'au carrefour avec une piste carrossable blanche. Continuer sur ce beau chemin, passer sous la ligne électrique à haute tension et atteindre 1 km plus loin environ, l'aire de pique-nique du Bois de Roche.
- (6) Présence d'un parking, d'une aire de jeux, d'un boulodrome, d'un abri et de containers à déchets et verre. Profiter sereinement de ce site selon l'envie. Marcher en descendant sur la route goudronnée vers Roche jusqu'à l'intersection avec la Rue de Beaupré. Filer en face sur la Rue des Boillons jusqu'à la voie ferrée.
- (7) Tourner à droite dans la Rue de la Vaivre, longeant ainsi le bois éponyme avec la voie ferrée à main gauche. Passer devant la ferme de la Vaivre, grosse bâtisse ocre, logée dans un coude de route. S'infiltrer entre les pâtures (présence de bovins, observation possible de rapaces ; passages épisodiques de grands animaux selon les périodes). Un peu plus loin, le château de Beaupré et sa fine chapelle s'offriront aux regards du promeneurs : au carrefour, tourner sur la droite, vers l'entrée des lieux, le long du mur d'enceinte. Présence d'équidés et de deux panneaux explicatifs successifs.
- (8) Franchir **prudemment** la Rue de Beaupré et poursuivre sur la sente forestière en face, en légère montée, jusqu'à atteindre de nouveau le Chemin des vaux. Le suivre à gauche vers le calvaire tout en conservant l'œil sur le clocher de Saint-Hilaire de Thise, proche du parking initial, indiquant la fin de la randonnée (D/A).

## Informations pratiques

Abris : porche de l'église, centre équestre du Moray, aire de pique-nique de la Roche.

Point d'eau : centre équestre du Moray.

Équipements utiles : chaussures et bâtons de marche, jumelles, lunettes de soleil.

- Plusieurs variantes possibles.
- Jumelages / connections avec d'autres randonnées.

## A proximité

Grande variété d'essences de bois dans cette belle surface forestière (chênes, hêtres, frênes, charmes, érables, épicéas, mais également noyers, sorbiers, merisiers, tilleuls ; et également des sureaux, des robiniers ou des genévriers)

À voir :

L'Église Saint-Hilaire à Thise (1827). Porche-clocher, marquise, nef, cloches de 1824 & 1854.

Les deux fontaines de la Vierge et des Cygnes (1847) à Thise.

Les hangars de type Eiffel sur l'aérodrome de Thise (1933), rénovés en 2020, inscrits aux monuments historiques (cf. autre randonnée sur Visorando).

La colline de Notre-Dame de la Libération (1946) (cf. autre randonnée sur Visorando).

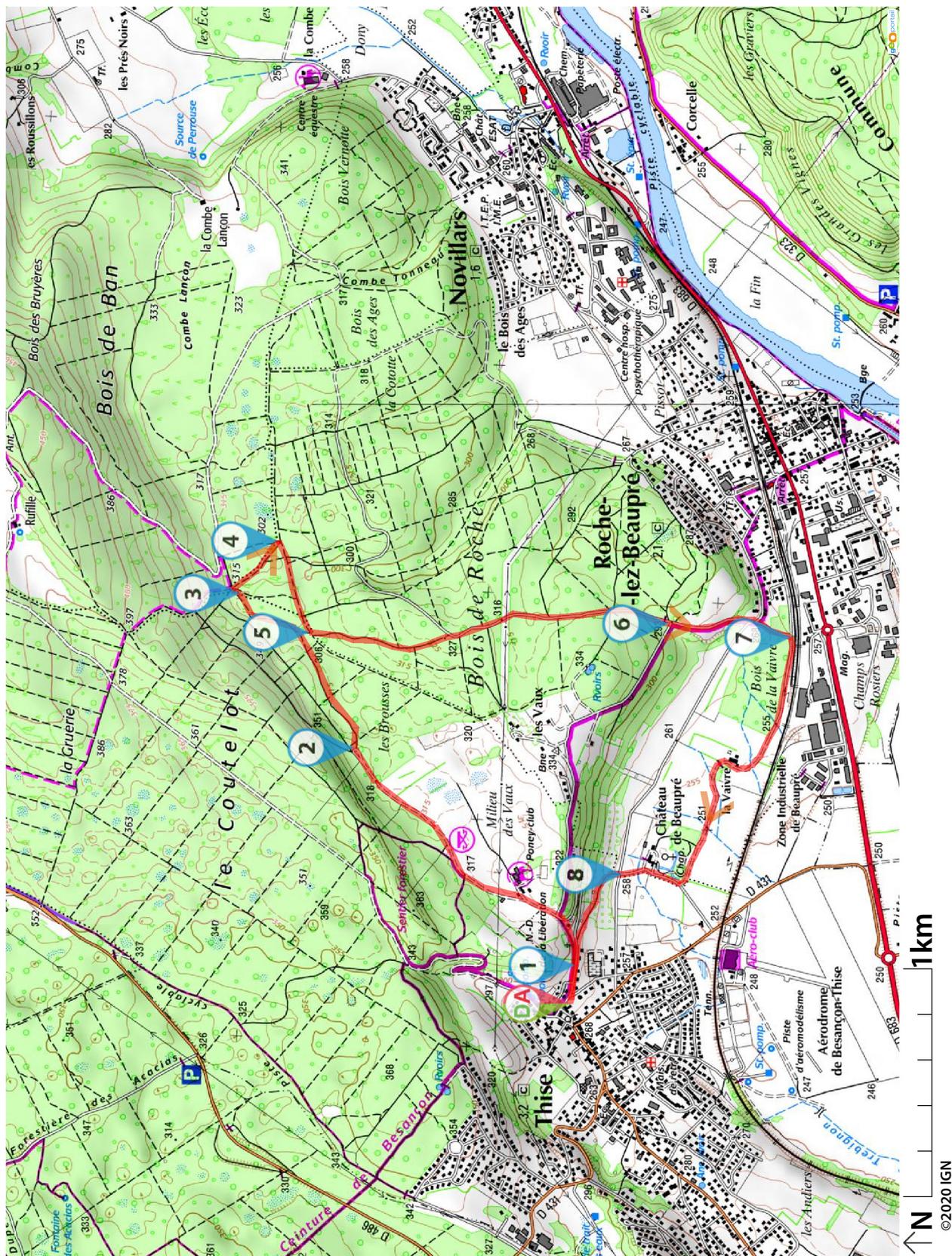
Le château de Beaupré et sa chapelle (cf. autre randonnée sur Visorando).

La forêt de Chailluz et son parc animalier

Le canal du Rhône au Rhin et le Doubs ; l'Euro vélo route N°6

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sentes-des-vaux-et-de-la-vaivre/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**